

Ministère de la Santé et de la Qualité de la Vie

Conseils aux passagers se rendant à La Réunion

En vue des cas de dengue enregistrés à La Réunion, le ministère de la Santé et de la Qualité de la Vie demande aux passagers se rendant à la Réunion de prendre les précautions suivantes :

1. D'éviter les piqûres des moustiques en :

- portant des vêtements qui couvrent autant que possible tout le corps, comme des longues manches et des vêtements aux couleurs claires et des pantalons;
- appliquant des crèmes anti-moustiques sur les parties exposées du corps et en répétant cette application chaque trois ou quatre heures;
- utilisant des moustiquaires et des produits antimoustiques comme serpentins, diffuseurs électriques pour repousser les insectes;

2. Se rendre dans un centre de santé le plus proche en cas de fièvre ou douleurs musculaires.

Au retour de voyage de La Réunion, les passagers doivent rapporter tout cas de fièvre récente, douleurs musculaires au bureau sanitaire régional.

Pour de plus amples renseignements sur la dengue, consultez le site web du ministère de la Santé et de la Qualité de la Vie en tapant <http://health.govmu.org>

7 mai 2018